Colmarienne des Eaux
Service Etudes et Travaux
20 rue des Métiers – 68000 COLMAR Cedex
Tél. : 03.89.20.71.48 – E-mail : contact.etudes@cdeaux.fr

Mise à jour 08/2022

DEMANDE DE TRAVAUX EAU POTABLE

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter, le plus précisément possible, ce formulaire de demande de travaux, puis de nous le retourner par voie postale ou par mail en y joignant les pièces suivantes :

- *La **copie d'une pièce d'identité** (carte d'identité, permis de conduire, Kbis pour les entreprises…) pour permettre l'ouverture du contrat d'abonnement (*).*
- *Le **plan de situation** du terrain à desservir.*
- *Le **plan de masse au 1/500ème ou au 1/200ème** coté, indiquant l'implantation de l'immeuble sur la parcelle ainsi que l'emplacement du branchement désiré.*

Après réception de votre demande de travaux, un technicien étudiera les conditions de réalisation du raccordement au réseau d'eau potable (tracé et diamètre de la canalisation, nature du branchement, emplacement du compteur, etc) et évaluera son coût.
A l'issue de cette étude, vous réceptionnerez un devis établi sur la base du bordereau de prix de Colmar Agglomération.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom et prénom du Propriétaire : .....

Adresse du Propriétaire : .....

Commune du propriétaire : ..... Code postal : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Adresse e-mail : .....

Souhaitez-vous être contacté : ☐ par mail ☐ par courrier

Nom et prénom du Demandeur : .....

Adresse du Demandeur : .....

Commune du Demandeur : ..... Code postal : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Adresse e-mail : .....

Adresse des travaux : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Parcelle cadastrale n°: .....

Si votre propriété se situe dans un lotissement :

Nom du lotissement : ..... N° Parcelle ou n° de Lot : .....

TYPE D'INTERVENTION SOUHAITEE

☐ Branchement neuf sur domaine public
☐ Modification d'un branchement existant (déplacement, renforcement)
☐ Sectionnement définitif d'un branchement existant
☐ Finalisation d'un branchement (pose d'un regard de comptage, pose d'un compteur)
☐ Autre (poteau d'incendie, extension,…) : .....

Souhaitez-vous : ☐ un devis ☐ une estimation du coût des travaux/étude de faisabilité

NATURE DE LA CONSTRUCTION A DESSERVIR

☐ Immeuble d'habitation — Nombre de logements : .....
☐ Maison particulière
☐ Etablissement public — Préciser : .....
☐ Etablissement industriel — Préciser : .....
☐ Autre (arrosage,…) — Préciser : .....

Un permis de construire a-t-il été déposé ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, n° de permis : .....

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION

☐ Installation domestique :

Débit souhaité : ..... m³/h ou l/s

Ou précision du nombre et du type d'installations raccordées :

- ☐ W.C. : .....
- ☐ Baignoires : .....
- ☐ Eviers, lavabos : .....
- ☐ Douches : .....
- ☐ Lave-vaisselle .....
- ☐ Machines à laver : .....
- ☐ Autre (piscine, arrosage automatique,…) : .....

☐ Activité industrielle (préciser les besoins) : ..... m³/h ou l/s
☐ Incendie (préciser les besoins et les types : RIA, Sprinklers) : ..... m³/h ou l/s
☐ Autre (préciser) : ..... m³/h ou l/s

Souhaitez-vous une individualisation des comptages ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, merci de compléter le formulaire « Demande d'individualisation de comptage ».

Est-il envisagé l'utilisation d'autres sources d'alimentation en eau *(**)* :

- ☐ Puits, forage : .....
- ☐ Réutilisation des eaux de pluie : .....
- ☐ Autre : .....

Date de livraison prévisionnelle du bâtiment : .....

Le soussigné déclare :

- Avoir pris connaissance du Règlement de Service Eau Potable de Colmar Agglomération (téléchargeable sur www.cdeaux.fr).
- Respecter les Prescriptions techniques d'exécution du raccordement en domaine privé dont il reconnaît avoir pris connaissance (téléchargeable sur www.cdeaux.fr).
- Etre entièrement responsable du mauvais fonctionnement de son installation si les renseignements indiqués ci-dessus s'avèrent erronés.

A ..... Le : .....

Signature du demandeur :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de la Colmarienne des Eaux et de Colmar Agglomération dans la limite de leurs attributions respectives et le cas échéant les services du Trésor Public. Vos données seront conservées pendant toute la durée de votre relation avec la Colmarienne des Eaux et Colmar Agglomération. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 ainsi que du RGDP du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Colmarienne des Eaux ou Colmar Agglomération.

(*) Une fois le traitement administratif terminé, les copies seront détruites.

(**) L'attention du demandeur est attirée sur les points suivants :

- *Les installations privées de distribution d'eau potable doivent être réalisées conformément aux normes en vigueur et être protégées contre les retours d'eau. En particulier, toute interconnexion entre le réseau d'adduction d'eau potable et un captage privé (puits, forage, cuve de récupération d'eau de pluie) est interdite.*
- *D'autre part, conformément à la réglementation, tout prélèvement, puits ou forage d'eau doit être déclaré en mairie.*